

ASSOCIATION « ARRIÈRE PAYS »

APERÇU DES MOLLUSQUES CONTINENTAUX DU CHÂTEAU DE LUSIGNY-SUR-OUCHE ET DE SES ENVIRONS

Compte rendu de visite

Juin 2018



Bureau d'étude en ingénierie conseil et recherche en environnement

10 rue Louis Aragon

F-59147 Gondcourt

Courriel : arion.ide@orange.fr

Item	Détail
Titre de l'étude	Aperçu des Mollusques continentaux du château de Lusigny-SUR-Ouche et de ses environs
Rédacteur	Xavier Cucherat
Citation bibliographique	Cucherat, X. 2018. Aperçu des Mollusques continentaux du château de Lusigny-SUR-Ouche et de ses environs. Arion.idé/Association «Arrière Pays »L, 12 pages.
Nom du fichier	



Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Objectif de l'étude.....	4
3.	Matériels et méthodes	4
3.1.	Aire d'étude.....	4
3.2.	Plan d'échantillonnage	4
3.3.	Recherche des Mollusques terrestres (escargots et limaces)	5
3.4.	Recherche des Mollusques aquatiques (escargots et moules d'eau douce).....	5
3.5.	Saisies des données	5
3.6.	Dates de passage	6
3.7.	Limites de l'inventaire	6
3.8.	Évaluation des enjeux malacologiques.....	6
4.	Résultats.....	7
4.1.	Richesse spécifique globale	7
4.2.	Peuplements malacologiques de la propriété du château de Lusigny-sur-Ouche.....	9
4.2.1.	Mollusques aquatiques.....	9
4.2.2.	Mollusques terrestres.....	10
4.3.	Les peuplements de Mollusques continentaux en dehors de la propriété	11
4.4.	Évaluation des enjeux malacologiques.....	11
4.4.1.	Espèces réglementées.....	11
4.4.2.	Espèces patrimoniales	12
4.4.3.	Espèces cryptogènes	13
5.	Comment valoriser et prendre en compte la malacofaune du château de Lusigny-sur-Ouche.....	13
5.1.	Valoriser la malacofaune du site.....	13
5.2.	Prise en compte de la malacofaune sur le site.....	14
6.	Bibliographie.....	14



1. Introduction

Le château de Lusigny-sur-Ouche est un bâtiment datant de la fin du XVII^e siècle (1690) et est situé sur la commune du même nom, au centre de la propriété de Cécilia de Varine, s'étendant sur environ 6 ha.

Dans le cadre de la valorisation de ce patrimoine, Cécilia de Varine, par le truchement de l'association « Arrière-Pays », a souhaité connaître l'intérêt de sa propriété concernant le patrimoine naturel. En l'occurrence, elle a souhaité avoir un aperçu de la flore et de la végétation, de la malacofaune et des insectes (hexapodes) coléoptères. Elle souhaite, en effet, valoriser le patrimoine naturel de sa propriété en parallèle ou en continuité de la valorisation du bâtiment et de ses annexes.

Le présent rapport fait office de compte rendu de visite, s'attache à dresser les espèces observées sur la propriété et aux alentours et à donner des éléments d'interprétation de la malacofaune observée, ainsi que des éléments de valorisation globale des milieux par le prisme de la malacofaune.

2. Objectif de l'étude

L'objectif était d'étudier d'une manière globale la malacofaune de la propriété de Cécilia de Varine et des alentours et de donner quelques pistes pour la gestion de la propriété. L'objet n'était pas de réaliser un inventaire exhaustif de la malacofaune du site.

3. Matériels et méthodes

3.1. Aire d'étude

L'aire d'étude correspond aux limites cadastrales de la propriété de Cécilia de Varine. Cependant, des recherches de Mollusques continentaux ont été effectuées en dehors de la propriété, notamment aux environs de la statue de la Vierge noire de Lusigny-sur-Ouche, sur une pelouse sèche calcaire, ainsi qu'aux alentours de la source de la rivière Ouche.

3.2. Plan d'échantillonnage



Lors des prospections, un plan d'échantillonnage raisonné a été mis en œuvre. C'est-à-dire que les Mollusques continentaux ont été recherchés dans les endroits qui ont été considérés comme favorables pour les découvrir. Il s'agit donc d'une chasse en billebaude, qui est approche subjective et biaisée puisqu'elle n'est pas représentative de la totalité des méso- ou micro-habitats de l'aire d'étude.

3.3. Recherche des Mollusques terrestres (escargots et limaces)

Les espèces de Mollusques terrestres ont été recherchées à vue, en dessous des rémanents (bois mort au sol, pierres, etc.), dans les anfractuosités des parois rupestres et dans la litière végétale. Des recherches nocturnes ont été effectuées aux alentours des bâtiments, pour compléter la liste des espèces nocturnes.

Chaque lieu où les espèces ont été recherchées est défini comme une station et chaque station a été géoréférencée à l'aide d'un GPS (Garmin Etrex 20x) d'une précision de 5 m.

Les espèces dont l'identification précise nécessitait l'usage de la dissection et l'examen des organes génitaux ont été ramassées. Celles-ci, après avoir été ébouillantées, ont été stockées dans de l'alcool à 90° non dénaturé, puis disséquées sous une loupe binoculaire en laboratoire.

La nomenclature des espèces est celle de Gargominy *et al.* (2011) et celle de TAXREF v. 11.

3.4. Recherche des Mollusques aquatiques (escargots et moules d'eau douce)

Les Mollusques aquatiques ont été recherchés à vue et/ou à l'aide d'une petite épuisette (10 cm de diamètre), avec un vide de maille de 1 mm. Le sédiment récupéré dans l'épuisette a été tamisé, puis les animaux ont été recherchés à vue puis collectés à l'aide d'une pince souple. Par station, plusieurs prélèvements de sédiment ont été réalisés jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une espèce supplémentaire. Chaque station a été géoréférencée à l'aide d'un GPS (Garmin Etrex 20x) d'une précision de 5 m.

Les espèces dont l'identification précise nécessitait l'usage de la dissection et l'examen des organes génitaux ont été ramassées. Celles-ci, après avoir été ébouillantées, ont été stockées dans de l'alcool à 90° non dénaturé, puis disséquées sous une loupe binoculaire en laboratoire.

La nomenclature des espèces est celle de Gargominy *et al.* (2011) et celle de TAXREF v. 11.

3.5. Saisies des données

La saisie des données a été effectuée sur mon compte Cardobs. Compte tenu de l'approche méthodologique mise en œuvre ici, à chaque station une liste d'espèces a été dressée. Ainsi, en cumulant



l'ensemble des espèces relevées pour chaque station, il est possible d'obtenir une liste globale des espèces sur l'aire d'étude. Il est aussi possible de géolocaliser les espèces remarquables.

Les spécimens récoltés à l'occasion des prospections serviront à alimenter la recherche sur certains taxons (cas des limaces ou des gastéropodes aquatiques du genre *Bythinella*). Ils seront ensuite reversés aux collections du muséum national d'Histoire naturelle.

3.6. Dates de passage

Les Mollusques continentaux ont été recherchés les samedi 26 juin 2018 après-midi et nuit, ainsi que le dimanche 27 juin 2018 matin.

3.7. Limites de l'inventaire

Étant donné le mode opératoire mis en œuvre lors des demies journées de recherches (chasse en billebaude), je ne peux pas garantir d'exhaustivité de l'inventaire de la malacofaune de la propriété et des alentours. Il s'agit donc ici d'un aperçu non exhaustif de la malacofaune de la propriété et de ses alentours.

3.8. Évaluation des enjeux malacologiques

Je défini les enjeux malacologiques par la définition d'espèces remarquables. Le caractère remarquable d'une espèce repose sur des statuts qui leurs sont attribués. Ces statuts sont :

- Soit de nature réglementaire (arrêté ministériel dressant la liste des espèces protégées en France, espèces inscrites aux annexes de la Directive dite « Habitats-Faune-Flore »), dans ce cas l'espèce est dite réglementée (Tableau 1),

Tableau 1 : Synthèse des références utilisées pour la définition des espèces réglementées.

Niveau géographique	Références
Mondial	Sans objet
Européen	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore » (DH), articles 12 à 16
National	Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752758A) (J.O. 06/05/2007) Arrêté du 24 avril 1979 fixant les listes des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés par arrêté préfectoral (JORF du 12 mai 1979, numéro complémentaire page 3954)
Régional	Sans objet



- Soit de nature lié à la rareté et au degré de menace (selon des listes rouges établies aux différentes échelles géographiques : monde, Europe, France et région), dans ce cas elle est dite patrimoniale (Tableau 2),

Tableau 2 : Synthèse des références utilisées pour la définition des espèces patrimoniales.

Niveau géographique	Références
Mondial	2011 Red List of threatened species – A global species assessment (UICN 2011)
Européen	European Red List of Non-marine Molluscs (Cuttelod, Seddon & Neubert 2011)
National	Statut de la faune de France métropolitaine (Fiers, Gauvrit, Gavazzi, Haffner et Maurin 1997).
Régional	Avis d'expert

- Soit lié à l'indigénat de l'espèce et dans ce cas, l'espèce est soit dite cryptogène (dont on ne connaît pas la patrie d'origine) (Carlton 1996) : espèces dont l'indigénat en France est difficile à établir. Leur intérêt sur le plan patrimonial est limité (Patten & Erickson 2001) ; soit introduite (avec un caractère envahissant selon DAISIE (2017) ou non, sachant qu'une espèce indigène peut également avoir un caractère envahissant).

4. Résultats

4.1. Richesse spécifique globale

Sur l'ensemble des demies journées de prospection, 57 espèces ont été observées. Ces espèces se répartissent en :

- Un bivalve,
- Sept gastéropodes aquatiques,
- Quarante-neuf gastéropodes, dont neuf limaces.

Sur la propriété du château de Lusigny-sur-Ouche, la richesse spécifique s'élève à 48 espèces.

Le tableau 1 dresse la liste des espèces observées lors des 26 et 27 mai 2018 sur la propriété du château de Lusigny-sur-Ouche et sur ses alentours. Les espèces observées sur la propriété sont en caractères gras dans le tableau.



Tableau 3 : Liste des espèces observées sur la propriété du château de Lusigny-sur-Ouche et de ses alentours (FR= statut de l'espèce en France : P = espèce dont la présence est indigène, S = espèce sub-endémique, E = espèces endémique, C = espèce cryptogène).

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	FR
Bivalve				
	Sphaeriidae	<i>Euglesa obtusalis</i> (Lamarck, 1818)	Pisidie de Lamarck	P
Gastéropode				
	Valvatidae	<i>Valvata cristata</i> O.F. Müller, 1774	Valvée plane	P
	Valvatidae	<i>Valvata piscinalis</i> (O.F. Müller, 1774)	Valvée porte-plumet	P
[unassigned] Pulmonata	Ellobiidae	<i>Carychium minimum</i> O.F. Müller, 1774	Auriculette naine	P
[unassigned] Pulmonata	Ellobiidae	<i>Carychium tridentatum</i> (Risso, 1826)	Auriculette commune	P
Architaenioglossa	Aciculidae	<i>Platyla dupuyi</i> (Paladilhe, 1868)	Aiguillette de Dupuy	S
Architaenioglossa	Megalomastomatidae	<i>Cochlostoma septemspirale septemspirale</i> (Razoumowsky, 1789)	Cochlostome commun	P
Hygrophila	Planorbidae	<i>Ancylus fluviatilis</i> O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	P
Hygrophila	Planorbidae	<i>Anisus vortex</i> (Linnaeus, 1758)	Planorbe tourbillon	P
Hygrophila	Planorbidae	<i>Hippeutis complanatus</i> (Linnaeus, 1758)	Planorbine des fontaines	P
Littorinimorpha	Bithyniidae	<i>Bithynia tentaculata</i> (Linnaeus, 1758)	Bithynie commune	P
Littorinimorpha	Bythinellidae	<i>Bythinella</i> sp.	Bythinelle indéterminée	?
Littorinimorpha	Pomatidae	<i>Pomatias elegans</i> (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée	P
Stylommatophora	Agriolimacidae	<i>Deroceras reticulatum</i> (O.F. Müller, 1774)	Loche laiteuse	P
Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion distinctus</i> Mabille, 1868	Loche glandue	P
Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion fuscus</i> (O.F. Müller, 1774)	Loche rousse	P
Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion hortensis</i> Férussac, 1819	Loche noire	P
Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion intermedius</i> Normand, 1852	Loche hérisson	P
Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Grande loche	P
Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion vulgaris</i> Moquin-Tandon, 1855		P
Stylommatophora	Azecidae	<i>Azecca goodalli</i> (A. Férussac, 1821)	Brillante dentée	P
Stylommatophora	Boettgerillidae	<i>Boettgerilla pallens</i> Simroth, 1912	Limace du Caucase	C
Stylommatophora	Chondrinidae	<i>Abida secale secale</i> (Draparnaud, 1801)	Maillot seigle	P
Stylommatophora	Chondrinidae	<i>Chondrina avenacea avenacea</i> (Bruguière, 1792)	Maillot avoine	P
Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Clausilia bidentata bidentata</i> (Strøm, 1765)	Clausilie commune	P
Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Clausilia dubia dubia</i> Draparnaud, 1805	Clausilie douteuse	P
Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Clausilia rugosa parvula</i> (A. Férussac, 1807)	Clausilie lisse	P
Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Cochlodina laminata laminata</i> (Montagu, 1803)	Fuseau commun	P
Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Macrogastra plicatula plicatula</i> (Draparnaud, 1801)	Massue costulée	P
Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Macrogastra rolphii rolphii</i> (Turton, 1826)	Massue atlantique	P
Stylommatophora	Cochlicopidae	<i>Cochlicopa lubrica</i> (O.F. Müller, 1774)	Brillante commune	P
Stylommatophora	Discidae	<i>Discus rotundatus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun	P
Stylommatophora	Enidae	<i>Merdigera obscura</i> (O.F. Müller, 1774)	Bulime boueux	P
Stylommatophora	Euconulidae	<i>Euconulus fulvus</i> (O.F. Müller, 1774)	Conule des bois	P
Stylommatophora	Ferussaciidae	<i>Cecilioides acicula</i> (O.F. Müller, 1774)	Aiguillette commune	P
Stylommatophora	Gastrodontidae	<i>Aegopinella pura</i> (Alder, 1830)	Petite luisantine	P
Stylommatophora	Gastrodontidae	<i>Zonitoides nitidus</i> (O.F. Müller, 1774)	Luisantine des marais	P
Stylommatophora	Geomitridae	<i>Helicella itala itala</i> (Linnaeus, 1758)	Hélicelle trompette	P
Stylommatophora	Helicidae	<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins	P
Stylommatophora	Helicidae	<i>Cepaea nemoralis nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	P
Stylommatophora	Helicidae	<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	C
Stylommatophora	Helicidae	<i>Helicigona lapicida lapicida</i> (Linnaeus, 1758)	Soucoupe commune	P
Stylommatophora	Helicidae	<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne	C
Stylommatophora	Helicodontidae	<i>Helicodonta obvolvata obvolvata</i> (O.F. Müller, 1774)	Veloutée plane	P
Stylommatophora	Hygromiidae	<i>Hygromia cinctella</i> (Draparnaud, 1801)	Hélice carénée	P
Stylommatophora	Hygromiidae	<i>Trochulus hispidus</i> (Linnaeus, 1758)	Veloutée commune	P



Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	FR
Stylommatophora	Lauriidae	<i>Lauria cylindracea</i> (da Costa, 1778)	Maillot commun	P
Stylommatophora	Limacidae	<i>Limax maximus</i> Linnaeus, 1758	Limace léopard	P
Stylommatophora	Milacidae	<i>Tandonia rustica</i> (Millet, 1843)	Pseudolimace chagrinée	P
Stylommatophora	Oxychilidae	<i>Oxychilus draparnaudi</i> (H. Beck, 1837)	Grand luisant	P
Stylommatophora	Pagodulinidae	<i>Pagodulina subdola</i> (Gredler, 1856)	Maillot des hêtraies	P
Stylommatophora	Pristilomatidae	<i>Vitrea subrimata</i> (Reinhardt, 1871)	Cristalline méridionale	P
Stylommatophora	Pupillidae	<i>Pupilla muscorum</i> (Linnaeus, 1758)	Maillot des mousses	P
Stylommatophora	Pyramidulidae	<i>Pyramidula pusilla</i> (Vallois, 1801)	Pyramidule commun	P
Stylommatophora	Succineidae	<i>Oxyloma elegans elegans</i> (Risso, 1826)	Ambrette élégante	P
Stylommatophora	Valloniidae	<i>Vallonia costata</i> (O.F. Müller, 1774)	Vallonie costulée	P
Stylommatophora	Vitrinidae	<i>Phenacolimax major</i> (A. Férussac, 1807)	Semilimace des plaines	P

4.2. Peuplements malacologiques de la propriété du château de Lusigny-sur-Ouche

La connaissance sur les peuplements malacologiques est nettement moins avancée que sur celle des peuplements végétaux ou ornithologiques. Les peuplements qui seront décrits ci-après sont empiriques, et sont le résultat de plusieurs années d'expérience en malacologie en France.

Je distingue les peuplements suivants sur la propriété :

- Le peuplement des Mollusques aquatiques, à l'intérieur duquel plusieurs groupements de Gastéropodes peuvent être distingués
- Le peuplement des Mollusques terrestres, qui comme pour les aquatiques, peut être séparés en plusieurs sous-groupes d'espèces ayant des affinités particulières par rapport à certains méso- ou micro-habitats.

4.2.1. Mollusques aquatiques

Sur la propriété, je distingue les espèces inféodées aux milieux aquatiques d'eau courante de celles inféodées aux milieux aquatiques d'eau stagnante, pouvant s'assécher.

En ce qui concerne l'eau courante, se trouve au niveau du lavoir du château un gastéropode crénicole (qui vit dans les sources) caractéristique. Il s'agit d'une Bythinelle, dont l'identité spécifique n'a pas été déterminée ici (cf. remarque spécifique ci-après).

Dans le bras de l'Ouche qui parcourt la propriété, se trouvent deux espèces caractéristiques des eaux fraîches, permanentes, renouvelées et avec une saturation en dioxygène dissout élevée. Il s'agit de la valvée porte-plumet et de la patelline des fleuves.



Sur les zones d'expansion de crue du bras de l'Ouche, correspondant à des petites gouilles, se trouvent les autres espèces de gastéropode et un petit bivalve. Il s'agit de la valvée plane, de la planorbe tourbillon, de la planorbine des fontaines et de la bithynie commune. Les espèces qui y vivent sont caractéristiques des milieux aquatiques temporaires, susceptibles de s'assécher au cours de l'année. Elles peuvent aussi être trouvées dans l'Ouche en compagnie des espèces citées ci-avant.

4.2.2. Mollusques terrestres

Je distingue ici trois peuplements de Mollusques terrestres, qui sont plus ou moins intriqués sur la propriété.

Le premier concerne les espèces de milieux forestiers sur sols carbonatés frais, riches en humus, c'est la majorité des espèces d'escargots observée sur la propriété. Il manque cependant des espèces caractéristiques des milieux boisés ayant une longue continuité historique, comme par exemple la limace des bois *Lehmannia marginata* qui est la plus caractéristique et la plus commune en France. Son absence sur la liste est vraisemblablement liée à une difficulté de détection. À l'inverse, on soulignera la présence du maillot des hêtraies, caractéristiques des formations boisées assez anciennes. À l'intérieur de ces milieux boisés, se trouve quelques espèces rupestres qui se maintiennent sur les parois et microfalaises qui apparaissent çà et là. L'espèce caractéristique est ici la soucoupe commune. Il y a aussi quelques espèces qui traduisent l'ambiance fraîche et humide des formations boisées, telle que la brillante dentée et l'auriculette commune.

Le deuxième peuplement correspond à celui des espèces inféodées aux zones humides. Elles sont strictement restreintes aux zones d'expansion de crue du bras de l'Ouche où croissent les héliophytes (végétaux dont les bourgeons se trouvent sous l'eau et dont la tige dressée est aérienne). Les escargots concernés sont l'auriculette naine, la luisantine des marais et l'ambrette élégante. Il est curieux de ne pas avoir trouvé la loche des marais *Deroceras laeve*, une limace caractéristique des zones humides qu'elles soient boisées ou non.

Le troisième peuplement est très pauvre et est restreint aux surfaces enherbées, fauchées. Il est composé de trois espèces : la velouté commune, le maillot mousse et la vallonie costulée. Ce sont des espèces caractéristiques des milieux ouverts et ensoleillés. Elles tolèrent très bien la sécheresse en se cachant dans la couche de mousse qui recouvre le sol.

De manière transversale et tout autour des bâtiments de la propriété, se trouve un lot d'espèces dites synanthropes (qui accompagnent l'activité et la présence de l'homme). Ces espèces comme leur qualificatif l'indique traduisent un certain degré d'anthropisation des milieux de la propriété, pouvant remplacer la malacofaune locale dans les endroits les plus perturbés par l'homme. La limace léopard,



Arion vulgaris, la loche noire et la loche glandue, ainsi que le petit gris et la loche laiteuse sont les espèces les plus caractéristiques dans les milieux anthropisés.

4.3. Les peuplements de Mollusques continentaux en dehors de la propriété

Deux types de milieux situés en dehors de la propriété ont été prospectés. Il s'agit d'une pelouse sèche à proximité de la statue de la Vierge noire du village de Lusigny-sur-Ouche avec falaise calcaire et une combe boisée fraîches, associée à des zones humides plus ou moins ouvertes aux alentours des sources de la rivière Ouche.

Sur la pelouse sèche prospectée, le peuplement présent est caractéristique des milieux xérothermiques, avec parois rupestres ou non. Les espèces caractéristiques sont le maillot seigle, maillot avoine, pyramidule commun et l'hélicelle trompette.

Dans la combe boisée et milieux associés prospectés, la malacofaune est caractéristique de ces types de milieux. La liste des espèces est peu différente de celle observée dans les parties boisées de la propriété.

4.4. Évaluation des enjeux malacologiques

4.4.1. Espèces réglementées

❖ *Bythinella* sp.

Il existe dans le département de la Côte d'Or une bythinelle nommée bythinelle de Dijon *Bythinella carinulata* (Drouët, 1867), qui est protégée à l'échelle nationale et en danger à l'échelle mondiale. Dans les sources de l'Ouche et au niveau du lavoir du château, vit une Bythinelle qui ne peut être rattachée morphologiquement à la Bythinelle de Dijon. Les spécimens observés dans les sources prospectées sont très proches morphologiquement de *Bythinella viridis* (Poiret, 1801), une espèce décrite du département de l'Aisne, dont des études récentes (Cucherat & Prié, inédit) montrent que les populations s'étendent du Havre jusqu'à Verdun et semblent être inféodées à un aquifère particulier du nord du bassin parisien. Pour réaliser une identification rigoureuse, des analyses moléculaires de quelques spécimens en référence aux individus types devraient être réalisées. Or, cela sortait du cadre de la présente visite. En l'attente d'analyses complémentaires, les individus du lavoir du château et de la source de l'Ouche restent indéterminés.



❖ Escargot de Bourgogne

L'escargot de Bourgogne (Figure 1) est le plus grand escargot européen. Il est considéré comme une espèce cryptogène en France. Dans le nord-ouest de l'Europe son indigénat est très discuté et souvent remis en cause, du fait de son absence dans les couches fossilifères antérieures à l'époque romaine.



Figure 1 : Vue d'un individu adulte d'escargot de Bourgogne (© L. Léonard).

Une étude récente indique que les populations du nord de la France, provenant du département de l'Aisne, sont très proches génétiquement des populations d'Italie du Nord (Fiorentino *et al.* 2016), qui s'expliquerait par i) une colonisation rapide de l'espèce vers le Nord après la dernière glaciation ou par ii) une introduction humaine.

En Europe, l'espèce a un statut de menace considéré comme de préoccupation mineure. Toutefois, en France, lors du dernier rapportage sur l'état de conservation des habitats et des espèces de la Directive « Habitats-Faune-Flore » son état de conservation était considéré comme inconnu dans le domaine continental (inconnu en France). On soulignera que cet escargot est inscrit à l'article 1a (code E. 1a) de l'arrêté du 24 avril 1979 fixant les listes des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés par arrêté préfectoral.

❖ Escargot petit-gris

L'escargot petit-gris (Figure 2) est une espèce cryptogène en France, et son indigénat dans le nord-ouest de l'Europe est douteux. Les études moléculaires semblent indiquer que les lignées présentes sur le continent nord-ouest européen sont récentes, donc vraisemblablement issue d'une expansion récente de l'espèce vers le nord (A. Guiller, communication personnelle).



Figure 2 : Vue d'un individu adulte d'escargot petit-gris (© O. Gargominy).

Cette espèce est commune et localement très abondante, souvent associée aux milieux anthropiques. Il est inscrit à l'article 1a (code E. 1a) de l'arrêté du 24 avril 1979 fixant les listes des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés par arrêté préfectoral.

4.4.2. Espèces patrimoniales



❖ Aiguillette de Dupuy

L'aiguillette de Dupuy (Figure 3) est un petit gastéropode sub-endémique inféodé aux litières des milieux boisés. L'espèce n'est pas menacée aux niveaux mondial et européen. Elle a été observée au niveau d'une combe.



Figure 3 : Vue d'un individu adulte d'aiguillette de Dupuy (© O. Gargominy).

4.4.3. Espèces cryptogènes

❖ Limace du Caucase

L'origine géographique de cette limace n'est pas connue (Figure 4). Elle serait originaire du Caucase, mais sa présence dans des habitats considérés non perturbés et naturels met en débat son caractère indigène. Elle a été observée çà et là sous les rémanents de la propriété du château.



Figure 4 : Vue d'un adulte de limace du Caucase (© L. Léonard).

5. Comment valoriser et prendre en compte la malacofaune du château de Lusigny-sur-Ouche

5.1. Valoriser la malacofaune du site

Tous les Mollusques continentaux n'ont pas bonne presse auprès du grand public. Il est en effet plus facile de valoriser la présence d'escargots que de limaces, même si ces dernières sont remarquables, dans un espace donné. Pourtant, l'escargot diffère peu sur le plan de l'organisation et de la biologie des limaces.

A l'échelle du parc du château, il est possible de mettre en avant la présence de la bythinelle dans le lavoir, comme une espèce remarquable vivant dans les sources et dans la nappe alimentant celle-ci. Les bythinelles d'une manière générale sont des espèces caractéristiques d'un aquifère et peuvent servir à



en suivre la qualité. Ces petits gastéropodes aquatiques sont un cas très intéressant en biologie de l'évolution, parce que les espèces se sont différenciées en pleine période glaciaire, sous les glaciers.

Pour les autres éléments de valorisation de la malacofaune, il s'agit de mettre en avant les anecdotes propres aux cycles de vie de certaines des espèces observées ou de leur histoire particulière sur le plan évolutif. Par exemple, l'escargot de Bourgogne ne viendrait pas de Bourgogne mais serait issu de populations italiennes, idem pour l'escargot petit-gris. Il est également possible de mettre en avant les particularités des accouplements des limaces, lors de sorties nocturnes en périodes adéquates. Il existe tout un ensemble de thématiques possibles qui peuvent alimenter des activités scolaires ou des visites du parc.

5.2. Prise en compte de la malacofaune sur le site

Avec un peu plus d'une quarantaine d'espèces, et sans doute plus, je considère que la richesse spécifique du site est élevée alors qu'il s'agit d'un endroit anthropisé. J'interprète cette richesse comme le fruit d'interventions anthropique lâches sur la propriété, au moins depuis quelques décennies.

Il n'y a pas forcément de recommandations particulières propre à la malacofaune, les espèces sont sensibles aux perturbations (surtout si elles sont fréquentes) et peuvent vivre sur des surfaces restreintes si les alentours ne sont pas trop hostiles. Cela ne signifie pas qu'il faille rester dans un *statu quo*.

Étant un espace ayant pour vocation à recevoir d'un public, la gestion peut se faire de manière extensive à mesure que l'on s'éloigne des bâtiments. Je recommande de bannir l'usage de mollusquicides, parce qu'ils ne sont pas sélectifs et peuvent être néfastes pour d'autres animaux. Je recommande le traitement des plates-bandes fleuries ou autres par l'arrosage de café.

Par ailleurs, les Mollusques terrestres sont sensibles à la présence de rémanents sur le sol : bois, grumes, pierres, etc. Je recommande de ne pas être trop excessifs dans le nettoyage de ces rémanents qui permettra aux escargots et aux limaces de trouver des refuges. Il en est de même pour le jointoiement des murs, surtout des anciens. De nombreuses espèces rupestres trouvent refuge sur les vieux murs, et les murs restaurés ne leurs sont pas favorables. Sauf cas d'urgence, je déconseille le rejointoiement des murs des murs en pierre.

6. Bibliographie

Carlton, J., T. 1996. Biological invasion and cryptogenic species. *Ecology*, 77 (6) : 1653-1655.



Cuttelod, A., Seddon, M. and Neubert, E. 2011. European Red List of Non-marine Molluscs. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

DAISIE. 2017. <http://www.europe-aliens.org/>

Gargominy, O., Prié, V., Bichain, J.-M., Cucherat, X. & Fontaine, B. 2011. Liste de référence annotée des mollusques continentaux de France. *MalaCo*, 7 : 307-382.

Fiers, V., Gauvrit, B., Gavazzi, E., Haffner, P. & Maurin H., 1997. Statut de la faune de France métropolitaine, Statut de protection, degrés de menaces, statuts biologiques. Muséum d'Histoires Naturelles, Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, service patrimoine naturel, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement. 225 p. MNHN, Paris.

Fiorentino, V., Manganelli, G., Giusti, F. & Ketmaeir, V. 2016. Recent expansion and relic survival : Phylogeography of the land snail genus *Helix* (Mollusca, Gastropoda) from south to north Europe. *Molecular Phylogenetics and Evolution*. 98 : 358-372.